



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 AVRIL 2016

Nombre de Conseillers : 23
Présents/Représentés : 22
Date convocation : 31/03/2016

COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal de REDENE, légalement convoqué, s'est rassemblé en session ordinaire, le jeudi 07 avril 2016, à 18 heures 30, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean LOMENECH, Maire.

PRESENTS : LOMENECH Jean ; ROBERT-ROCHER Lorette ; PORTIER Laurent ; MOREAUD Jean-Louis ; LE DELLIOU Danielle ; CAILLAUX Catherine ; CHARLIER Jean-Jacques ; PATUREAUX Corinne ; MARISCAL Lionel ; NICOLAS Arnaud ; CHEREAU Christophe ; ULVE Morgane ; GOULIN Claude ; PASQUIO Elodie (à compter du point n°15) ; HARRAULT Stéphanie (à compter du point n°2) ; ULVE Christophe ; LAVOINE Christelle ;

ABSENT(S) EXCUSE(S) : PERROT Anne-Claude (donne pouvoir à ROBERT-ROCHER Lorette) ; LE FLOCH Anne-Marie (à MOREAUD Jean-Louis) ; PRAT Cyrille (à PORTIER Laurent) ; PASQUIO Elodie (à ULVE Morgane, jusqu'au point n°14) ; LE GALL Jean Pierre (à HARRAULT Stéphanie) ; BERNICOT Yves (à LAVOINE Christelle) ;

SECRETAIRE DE SCEANCE : GOULIN Claude ;

Compte-rendu de la séance précédente (mercredi 24 février 2016) :

Adopté à l'unanimité des conseillers présents et représentés

1. Vie municipale : Election d'un adjoint aux bâtiments et constructions

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-4 et suivants,
Vu la démission de Monsieur Pierre COUEDELO en tant que 6^e adjoint, en charge des « bâtiments, constructions et affaires économiques »,

Vu l'avis favorable de Monsieur Le Préfet du Finistère par courrier en date du 12 février 2016,

Considérant la nécessité d'élire un nouvel adjoint,

Il s'agit de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint (6^e dans l'ordre établi) en charge des bâtiments et constructions.

L'élection de ce nouvel adjoint se déroule (dans les communes de plus de 1 000 habitants) au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés (hors bulletins blancs et nuls).

Après appel aux candidats, sont enregistrées les candidatures de Messieurs :

- MARISCAL Lionel,
- ULVE Christophe.

Premier et unique tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 20

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 20

Nombres de voix pour Monsieur MARISCAL Lionel : 17

Nombres de voix pour Monsieur ULVE Christophe : 3

Est proclamé 6^e adjoint, en charge des bâtiments et constructions, Monsieur MARISCAL Lionel.

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire, Jean LOMENECH

Arrivée de Madame Stéphanie HARRAULT (détenant le pouvoir de Monsieur Jean-Pierre LE GALL) durant le dépouillement. Le vote étant clos, elle n'a pu y prendre part.

2. Vie municipale : Désignation des membres de la commission bâtiments et constructions

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°4 en date du 10 avril 2014, instaurant les commissions municipales et désignant les membres qui les composent,
Vu la démission de Monsieur Pierre COUEDELO en tant que 6^e adjoint, en charge des « bâtiments, constructions et affaires économiques »,
Vu la délibération n°1 en date du 07 avril 2016, relative à l'élection d'un nouvel adjoint, en charge des « bâtiments et constructions »

Il est proposé à l'assemblée de désigner les membres de la nouvelle commission « bâtiments et constructions ».

Commission « Bâtiments, Constructions »

Adjoint délégué : Lionel MARISCAL

6 élus titulaires (5 majorité + 1 minorité) et 3 élus suppléants (2 majorité + 1 minorité)

Titulaires : MARISCAL Lionel ; COUEDELO Pierre ; GOULIN Claude ; CAILLAUX Catherine ; CHARLIER Jean-Jacques ; ULVE Christophe.

Suppléants : PRAT (LEVEN) Cyrille ; CHEREAU Christophe ; BERNICOT Yves.

Vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

VALIDE la dissolution de l'ancienne commission « bâtiments, constructions et affaires économiques »,

APPROUVE la composition de la nouvelle commission « bâtiments et constructions ».

MODIFIE la délibération n°4 en date du 10 avril 2014. Les commissions suivantes demeurent et restent inchangées dans leurs compositions :

- « Finances »,
- « Vie Scolaire et communication »,
- « Voirie, Réseaux, eau et assainissement et gestion des salles »,
- « Associations, Culture, Médiathèque, Espace Jeunes »,
- « Urbanisme, Environnement et chemins piétons »,
- « Solidarité, Action Sociale et Patrimoine »

3. Vie municipale : Désignation des membres de la commission affaires économiques

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°4 en date du 10 avril 2014, instaurant les commissions municipales et désignant les membres qui les composent,
Vu la démission de Monsieur Pierre COUEDELO en tant que 6^e adjoint, en charge des « bâtiments, constructions et affaires économiques »,
Considérant que Monsieur Lionel Mariscal ne souhaite pas se voir attribuer la compétence « affaires économiques ».

Il est proposé à l'assemblée de désigner les membres de la nouvelle commission « affaires économiques ».

Commission « Affaires Economiques »

Présidée par Monsieur Le Maire

6 élus titulaires (5 majorité + 1 minorité) et 3 élus suppléants (2 majorité + 1 minorité)

Titulaires : LOMENECH Jean (Maire) ; COUEDELO Pierre ; GOULIN Claude ; CAILLAUX Catherine ; CHARLIER Jean-Jacques ; ULVE Christophe.

Suppléants : PRAT (LEVEN) Cyrille ; CHEREAU Christophe ; BERNICOT Yves.

Vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire, Jean LOMENECH

APPROUVE la composition de la nouvelle commission « affaires économiques ».

MODIFIE la délibération n°4 en date du 10 avril 2014 et complète la délibération n°2 en date du 07 avril 2016. Les commissions suivantes demeurent et restent inchangées dans leurs compositions :

- « Finances »,
- « Vie Scolaire et communication »,
- « Voirie, Réseaux, eau et assainissement et gestion des salles »,
- « Associations, Culture, Médiathèque, Espace Jeunes »,
- « Urbanisme, Environnement et chemins piétons »,
- « Solidarité, Action Sociale et Patrimoine »
- « Bâtiments et Constructions »

4. Finances locales : Approbation des Comptes de Gestion 2015 (« Restaurant municipal », « Eau », « Assainissement », « Activités Economiques », « Commune »)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs du Maire et des comptes de gestion du Receveur,

Monsieur Le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2015 a été réalisée par le Receveur de QUIMPERLE et que les comptes de gestion établis par ce dernier sont conformes aux comptes administratifs de la Commune.

Vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Adopte les comptes de gestion des budgets :

- RESTAURANT MUNICIPAL,
- EAU,
- ASSAINISSEMENT,
- ACTIVITES ECONOMIQUES,
- COMMUNE.

Établis par le Receveur pour l'exercice 2015 et dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs pour le même exercice.

5. Finances locales : Validation du Compte administratif 2015 « Restaurant municipal »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame Lorette ROBERT-ROCHER précise que les transactions liées aux réservations via internet transitent par un compte DFT (spécifique aux achats par carte bancaire) avant d'être reversées sur le compte administratif du restaurant municipal. Un décalage de 20 000 euros en recettes (dépôt effectué sur le compte DFT mais pas reversé sur le CA 2015 au 31/12/2015) explique le déficit de clôture pour l'exercice 2015.

Vote (hors présence de Monsieur le Maire, sous la présidence de Madame Lorette ROBERT-ROCHER, 1^{er} adjointe) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Adopte le compte administratif 2015 du budget « restaurant municipal » comme suit :

(1) Résultats reportés (exercices antérieurs)	(2) Opérations de l'exercice 2015	(3) Résultat de l'exercice 2015 (recettes – dépenses)	(4) Résultats de clôture reporté au BP 2016
180,61 €	Dépenses Fonctionnement 129 373,93 € Recettes Fonctionnement 108 672,07 €	- 20 701,86 €	- 20 521,26 €

6. Finances locales : Validation du Compte administratif 2015 « Eau »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Christophe ULVE demande pourquoi il y a une telle hausse entre les recettes liées à la vente d'eau et encaissement des redevances entre 2014 et 2015.

Monsieur Laurent PORTIER indique qu'il s'agit d'une année charnière après la fin de la délégation de service public (DSP) avec Véolia. Par ailleurs, le volume d'eau consommé a été supérieur aux estimations.

Monsieur Le Maire ajoute qu'au sujet des charges il faudra attendre une seconde année pour avoir un recul suffisant sur le véritable coût de la régie (en comparaison avec la DSP).

Vote (hors présence de Monsieur le Maire, sous la présidence de Madame Lorette ROBERT-ROCHER, 1^{er} adjointe) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, Adopte le compte administratif 2015 du budget « Eau » comme suit :

(1) Résultats reportés (exercices antérieurs)	(2) Opérations de l'exercice 2015	(3) Résultat de l'exercice 2015 (recettes – dépenses)	(4) Résultats de clôture reporté au BP 2016
14 100,98 €	Dépenses Fonctionnement 56 381,91 € Recettes Fonctionnement 182 955,32 €	126 573,41 €	140 674,39 €
- 1 313,57 €	Dépenses Investissement 86 639,70 € Recettes Investissement 142 393,34 €	55 753,64 €	54 440,07 €

7. Finances locales : Validation du Compte administratif 2015 « Assainissement »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vote (hors présence de Monsieur le Maire, sous la présidence de Madame Lorette ROBERT-ROCHER, 1^{er} adjointe) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, Adopte le compte administratif 2015 du budget « Assainissement » comme suit :

(1) Résultats reportés (exercices antérieurs)	(2) Opérations de l'exercice 2015	(3) Résultat de l'exercice 2015 (recettes – dépenses)	(4) Résultats de clôture reporté au BP 2016
57 787,60 €	Dépenses Fonctionnement 134 614,10 € Recettes Fonctionnement 164 156,44 €	29 542,34 €	87 329,94 €
182 449,47 €	Dépenses Investissement 72 545,39 € Recettes Investissement 36 510,78 €	- 36 034,61 €	146 414,86 €

8. Finances locales : Validation du Compte administratif 2015 « Activités économiques » et affectation du résultat

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vote (hors présence de Monsieur le Maire, sous la présidence de Madame Lorette ROBERT-ROCHER, 1^{er} adjointe) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Adopte le compte administratif 2015 du budget « Activités Economiques » comme suit :

Valide l'affectation du résultat 2015 comme suit :

(1) Résultats reportés (exercices antérieurs)	(2) Opérations de l'exercice 2015	(3) Résultat de l'exercice 2015 (recettes – dépenses)	(4) Résultats de clôture reporté au BP 2016
48 092,02 €	Dépenses Fonctionnement 13 049,97 € Recettes Fonctionnement 43 889,93 €	30 839,96 €	78 931,98 €
- 55 185,26 €	Dépenses Investissement 23 401,67 € Recettes Investissement 55 000,00 €	31 598,33 €	- 23 586,93 €

EXCEDENT AU 31/12/15	78 931,98 €
Solde disponible affecté en recette d'investissement	
• Affectation à l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	78 931,98 €
Affectation à l'excédent reporté (compte 002) En recettes de fonctionnement	0 €

9. Finances locales : Validation du Compte administratif 2015 « Commune » et affectation du résultat

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vote (hors présence de Monsieur le Maire, sous la présidence de Madame Lorette ROBERT-ROCHER, 1^{er} adjointe) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Adopte le compte administratif 2015 du budget « Commune » comme suit :

Valide l'affectation du résultat 2015 comme suit :

(1) Résultats reportés (exercices antérieurs)	(2) Opérations de l'exercice 2015	(3) Résultat de l'exercice 2015 (recettes – dépenses)	(4) Résultats de clôture reporté au BP 2016
0 €	Dépenses Fonctionnement 1 187 297,00 € Recettes Fonctionnement 1 814 493,77 €	627 196,77 €	627 196,77 €

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire, Jean LOMENECH

- 48 541,82 €	Dépenses Investissement 630 106,67 €	124 521,11 €	75 709,29 €
	Recettes Investissement 754 357,78 €		

<u>EXCEDENT AU 31/12/15</u>	627 196,77 €
Solde disponible affecté en recette d'investissement	
• Affectation à l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	627 196,77 €
Affectation à l'excédent reporté (compte 002) En recettes de fonctionnement	0 €

10. Restaurant scolaire : Instauration de pénalités en cas de non réservation des repas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Vie Scolaire et Communication » en date du 29 mars 2016,

Il est proposé au Conseil Municipal de faire appliquer une pénalité à compter de la prochaine rentrée scolaire, soit le 1^{er} septembre 2016.

Tout repas pris sans réservation sera facturé 3,50 euros. Les parents seront informés par messagerie électronique ou le cas échéant par courrier.

Madame Lorette ROBERT-ROCHER indique qu'un certain nombre de repas ne sont pas réservés. La commission a retenu un tarif à 3,50 euros pour tout repas pris sans réservation. Cette pénalité entrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2016, ce qui laisse le temps de communiquer l'information aux familles. Monsieur Jean-Pierre LE GALL demande où en est la situation actuelle.

Madame Lorette ROBERT-ROCHER explique que les familles récalcitrantes ont été contactées. Sur les 280 enfants déjeunant au restaurant, seuls 17 n'avaient pas de réservation. Ces chiffres datent de la semaine du 28 mars, juste avant les vacances d'avril. Le système a donc bien été pris en compte et intégré.

Madame Corinne PATUREAUX précise que le délai de réservation a été réduit de 15 à 8 jours.

Monsieur Jean-Jacques CHARLIER estime qu'il n'est pas facile d'anticiper lorsque les 2 parents travaillent.

Monsieur Le Maire ajoute que l'objectif est de limiter le gaspillage, tant écologiquement que financièrement. Il approuve cette initiative.

Madame Lorette ROBERT-ROCHER conclut en rappelant qu'il fallait laisser le temps de la transition, d'intégrer cette nouveauté. Des rappels par courriers ont été effectués sur les périodes de réservations. Désormais, ce nouveau système de réservation est rentré dans les mœurs.

Vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'instauration de pénalités en cas de non réservation des repas, à compter du 1^{er} septembre 2016. Tout repas pris sans réservation sera facturé 3,50 euros.

11. Finances locales : Vote du Budget Primitif 2015 « Restaurant Municipal »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Commission finances du 21.03.2016,

Monsieur Christophe ULVE demande si un approvisionnement en circuit cours est envisagé.

Madame Lorette ROBERT-ROCHER indique qu'une étude a été réalisée. Celle-ci sera détaillée dans le prochain bulletin municipal. Effectivement, la tendance porte sur l'alimentation bio et locale.

Vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 17 Pour et 5 Abstentions,

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire, Jean LOMENECH

Adopte le Budget Primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de Fonctionnement : 147 638,00 euros

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	42 500,00	0,00	45 116,75	45 116,75	45 116,75
012	Charges de personnel et frais assimilés	87 100,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		129 600,00	0,00	127 116,75	127 116,75	127 116,75
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		129 600,00	0,00	127 116,75	127 116,75	127 116,75
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		129 600,00	0,00	127 116,75	127 116,75	127 116,75

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	20 521,25
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	147 638,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	8 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes directes	108 819,39	0,00	132 400,00	132 400,00	132 400,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	12 000,00	0,00	15 238,00	15 238,00	15 238,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		129 419,39	0,00	147 638,00	147 638,00	147 638,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		129 419,39	0,00	147 638,00	147 638,00	147 638,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		129 419,39	0,00	147 638,00	147 638,00	147 638,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	147 638,00
--	-------------------

12. Finances locales : Vote du Budget Primitif 2016 « Eau »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la Commission finances du 21.03.2016,
Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie « adduction d'eau potable », en date du 30.03.2016,

Monsieur Laurent PORTIER rappelle qu'il y a un décalage d'un an en ce qui concerne les factures de Quimperlé.

Monsieur Le Maire ajoute que la commune a réalisé beaucoup de travaux (château d'eau, secteur du Madison, Ty Crano-Kervavéon, et le Marais). Par ailleurs, la voie express et la ligne de chemin de fer font obstacles à l'extension du réseau vers Kerfleury. Enfin, les zones d'activités vont être transférées à Quimperlé Communauté au 1^{er} janvier 2017 : ce n'est pas judicieux de souscrire un emprunt maintenant si celui-ci reste à la charge de la commune.

Pour Extrait Certifié Conforme,
 Le Maire, Jean LOMENECH

Madame Stéphanie HARRAULT interroge l'assemblée sur le rendement du réseau, évalué à 68%. Elle demande pourquoi aucune dépense n'est prévue pour stopper l'hémorragie puis améliorer ce rendement. Monsieur Laurent PORTIER explique que l'utilisation de la pompe à incendie aux abords de Mongardi provoque une casse de la canalisation (dont le diamètre est plus restreint en cet endroit). Monsieur Le Maire ajoute que le budget étant serré il ne serait pas sérieux d'engager des travaux conséquents.

Vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 17 Pour et 5 Contre, Adopte le Budget Primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section d'Exploitation : 267 555,13 euros

Section d'Investissement : 93 482,71

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	104 465,97	0,00	112 267,41	112 267,41	112 267,41
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	35 998,83	35 998,83	35 998,83
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des dépenses de gestion des services		224 465,97	0,00	223 266,24	223 266,24	223 266,24
66	Charges financières	20 361,84	0,00	10 246,25	10 246,25	10 246,25
67	Charges exceptionnelles	1 157,31	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		245 985,12	0,00	240 512,49	240 512,49	240 512,49
023	Virement à la section d'investissement (0)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (0)	27 042,64		27 042,64	27 042,64	27 042,64
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		27 042,64		27 042,64	27 042,64	27 042,64
TOTAL		273 027,76	0,00	267 555,13	267 555,13	267 555,13

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	267 555,13

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, presta* de service	255 946,04	0,00	123 000,00	123 000,00	123 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	900,00	900,00	900,00
Total des recettes de gestion des services		255 946,04	0,00	123 900,00	123 900,00	123 900,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		255 946,04	0,00	123 900,00	123 900,00	123 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (0)	2 980,74		2 980,74	2 980,74	2 980,74
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 980,74		2 980,74	2 980,74	2 980,74
TOTAL		258 926,78	0,00	126 880,74	126 880,74	126 880,74

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	140 674,39
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	267 555,13

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	immobilisations incorporelles	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
21	immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	177 099,03	30 000,00	25 466,34	25 466,34	55 466,34
Total des dépenses d'équipement		192 099,03	45 000,00	25 466,34	25 466,34	70 466,34
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 000,00	0,00	20 035,63	20 035,63	20 035,63
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	67 242,43	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		85 242,43	0,00	20 035,63	20 035,63	20 035,63
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		277 341,46	45 000,00	45 501,97	45 501,97	90 501,97
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	2 980,74		2 980,74	2 980,74	2 980,74
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 980,74		2 980,74	2 980,74	2 980,74
TOTAL		280 322,20	45 000,00	48 482,71	48 482,71	93 482,71

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
-		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 482,71

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		172 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
23	immobilisations en cours	67 242,43	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 350,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		82 593,13	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		254 593,13	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	27 042,64		27 042,64	27 042,64	27 042,64
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		27 042,64		27 042,64	27 042,64	27 042,64
TOTAL		281 635,77	0,00	39 042,64	39 042,64	39 042,64

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	54 440,07
-		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 482,71

13. Finances locales : Vote du Budget Primitif 2016 « Assainissement »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Commission finances du 21.03.2016,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie « assainissement collectif », en date du 30.03.2016,

Vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 17 Pour et 5 Abstentions,

Adopte le Budget Primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section d'Exploitation : 214 548,83 euros

Section d'Investissement : 199 700,65 euros

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	26 762,42	0,00	45 335,00	45 335,00	45 335,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	60 156,80	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses de gestion des services		96 919,22	0,00	140 335,00	140 335,00	140 335,00
66	Charges financières	22 676,84	0,00	21 265,21	21 265,21	21 265,21
67	Charges exceptionnelles		0,00	17 090,83	17 090,83	17 090,83
022	Dépenses imprévues (exploitation)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		119 596,06	0,00	178 691,04	178 691,04	178 691,04
023	Virement à la section d'investissement (8)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	35 857,79		35 857,79	35 857,79	35 857,79
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		35 857,79		35 857,79	35 857,79	35 857,79
TOTAL		155 453,85	0,00	214 548,83	214 548,83	214 548,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES					214 548,83
---	--	--	--	--	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de service	63 182,36	0,00	92 735,00	92 735,00	92 735,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		63 182,36	0,00	92 735,00	92 735,00	92 735,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		63 182,36	0,00	92 735,00	92 735,00	92 735,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	34 483,89		34 483,89	34 483,89	34 483,89
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		34 483,89		34 483,89	34 483,89	34 483,89
TOTAL		97 666,25	0,00	127 218,89	127 218,89	127 218,89

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)					87 329,94
---	--	--	--	--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES					214 548,83
---	--	--	--	--	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	15 000,00	6 785,00	6 785,00	21 785,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	154 476,36	4 000,00	111 537,21	111 537,21	115 537,21
Total des dépenses d'équipement		169 476,36	19 000,00	118 322,21	118 322,21	137 322,21
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	27 000,00	0,00	27 894,55	27 894,55	27 894,55
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		27 000,00	0,00	27 894,55	27 894,55	27 894,55
4581	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		196 476,36	19 000,00	146 216,76	146 216,76	165 216,76
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	34 483,89		34 483,89	34 483,89	34 483,89
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		34 483,89		34 483,89	34 483,89	34 483,89
TOTAL		230 960,25	19 000,00	180 700,65	180 700,65	199 700,65
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
-						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						199 700,65

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	12 000,00	0,00	17 428,00	17 428,00	17 428,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 000,00	0,00	17 428,00	17 428,00	17 428,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	652,99	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		652,99	0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		12 652,99	0,00	17 428,00	17 428,00	17 428,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	35 857,79		35 857,79	35 857,79	35 857,79
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		35 857,79		35 857,79	35 857,79	35 857,79
TOTAL		48 510,78	0,00	53 285,79	53 285,79	53 285,79
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						146 414,86
-						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						199 700,65

14. Finances locales : Créances irrécouvrables - Admission en non-valeur (activités économiques)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est proposé au Conseil Municipal l'admission en non-valeur des titres émis sur le budget « activités économiques » dont le détail figure ci-après :

Pour l'exercice 2010 :

Titres n°47, 60, 65 et 72 : pour un montant total de 2 735,52 euros d'une part.

Titres n°11, 16, 19, 24, 27, 32, 79 à 92, 95 et 96 : pour un montant total de 9 342,52 euros d'autre part.

Pour l'exercice 2011 :

Titres n°1, 2, 13, 14, 20 et 21 : pour un montant total de 2 592,33 euros.

Vote :

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire, Jean LOMENECH

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
DECIDE l'admission en non-valeur des titres énumérés ci-dessus.

15. Finances locales : Vote du Budget Primitif 2016 « Activités Economiques »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu la Commission finances du 21.03.2016,

Monsieur Le Maire précise que les loyers n'ont pas augmenté depuis 2011. Il rappelle par ailleurs l'arrivée des 2 médecins au 1^{er} juillet prochain.

Monsieur Jean-Jacques CHARLIER propose au conseil d'organiser un accueil de bienvenue aux médecins.

Vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 17 Pour et 5 Abstentions,
Adopte le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section d'Exploitation : 45 600,00 euros

Section d'Investissement : 78 931,98 euros

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	9 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00	13 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 609,00	0,00	17 100,00	17 100,00	17 100,00
Total des dépenses de gestion des services		19 109,00	0,00	30 600,00	30 600,00	30 600,00
66	Charges financières	13 500,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		32 609,00	0,00	45 600,00	45 600,00	45 600,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	61 084,94		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		61 084,94		0,00	0,00	0,00
TOTAL		93 693,94	0,00	45 600,00	45 600,00	45 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DE S DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	45 600,00
--	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, presta* de service		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 601,92	0,00	45 600,00	45 600,00	45 600,00
Total des recettes de gestion des services		45 601,92	0,00	45 600,00	45 600,00	45 600,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		45 601,92	0,00	45 600,00	45 600,00	45 600,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation				0,00	0,00	0,00
TOTAL		45 601,92	0,00	45 600,00	45 600,00	45 600,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

-

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	45 600,00
---	------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	10 560,00	0,00	30 345,05	30 345,05	30 345,05
22	immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours	31 339,68	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'équipement		41 899,68	0,00	35 345,05	35 345,05	35 345,05
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		19 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		60 899,68	0,00	55 345,05	55 345,05	55 345,05
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		60 899,68	0,00	55 345,05	55 345,05	55 345,05

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	23 586,93
---	-----------

-

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 931,98
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	78 931,98	78 931,98	78 931,98
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	78 931,98	78 931,98	78 931,98
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		55 000,00	0,00	78 931,98	78 931,98	78 931,98
021	Virement de la section d'exploitation (4)	61 084,94		0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		61 084,94		0,00	0,00	0,00
TOTAL		116 084,94	0,00	78 931,98	78 931,98	78 931,98

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

-

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	78 931,98
---	------------------

16. Vie scolaire : Contrat d'association avec l'école Notre Dame de Lorette

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la circulaire du ministère de l'Education Nationale n°2012-25 du 12 février 2012,
Vu les articles L442-5 et R442-44 du code de l'Education,

Considérant le nombre d'élèves des écoles privée (Notre Dame de Lorette) et publique (Marronnier),
Considérant les dépenses obligatoires au titre de l'année 2015 relatives à l'école publique (108 842,29 euros).

Les dispositions combinées de l'article L442-5 et R442-44 du code de l'Education prévoient que les dépenses de fonctionnement des classes élémentaires des écoles privées sous contrat d'association sont prises en charges dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.

Le montant attribué à l'école Notre-Dame de Lorette dans le cadre du contrat d'association « 2016 » est recalculé comme suit :

Nombre d'élèves à l'école du Marronnier : 173 enfants (dont 7 domiciliés à l'extérieur de la commune)

Nombre d'élèves à l'école Notre-Dame de Lorette : 165 enfants (dont 7 extérieurs)

Effectif théorique appliqué pour le calcul : $165 - 7 + 7 = 165$ enfants

Dépenses obligatoires « 2015 » concernant l'école du Marronnier : 108 842,29 euros (pour un total de 173 enfants), soit 629,15 euros / élève.

Compte-tenu du nombre d'élèves appliqués pour le calcul (à savoir 165), le contrat d'association en faveur de l'école Notre-Dame de Lorette est de 103 809.75 euros.

Vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE l'attribution d'un montant de 103 809.75 euros en faveur de l'école Notre-Dame de Lorette dans le cadre du contrat d'association « 2016 »,

17. Finances locales : Vote des Taux d'Imposition 2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la Commission finances en date du 21 mars 2016,
Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Monsieur Le Maire propose, pour l'année 2016, le maintien des taux votés en 2015, à savoir :

- Taxe d'Habitation	: 13.30 %
- Taxe Foncier Bâti	: 15.12 %
- Taxe Foncier Non Bâti	: 40.95 %

Ces taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2012.

Vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE le maintien des taux d'imposition indiqués ci-dessus.

18. Finances locales : Vote du Budget Primitif 2015 « Commune »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la Commission finances en date du 21 mars 2016,

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire, Jean LOMENECH

Monsieur Christophe ULVE regrette que l'enveloppe accordée aux associations n'ait pas été augmentée. Madame Lorette ROBERT-ROCHER explique qu'une subvention exceptionnelle a été accordée aux Peintres du Dimanche dans le cadre d'une manifestation spécifique, voilà pourquoi l'article budgétaire fait apparaître une somme supérieure à 12000 euros.

Monsieur Le Maire rappelle qu'il y a beaucoup d'associations sur la commune et souligne les moyens mis à disposition pour des manifestations lucratives (notamment la salle Jean-Louis Rolland).

Monsieur Christophe ULVE interroge le conseil sur le projet de terrain de tennis, et plus particulièrement sur une éventuelle couverture.

Madame Morgane ULVE répond que ceci ne correspond pas à la demande des pratiquants.

Monsieur Lionel MARISCAL évoque le projet de salle dédiée à la pratique du judo. Une étude globale sera à mener. Nous devons avoir une vision à long terme.

Madame Stéphanie HARRAULT demande si l'Espace Jeunes sera transféré vers la salle omnisport.

Monsieur Le Maire estime que l'Espace Jeunes est effectivement à l'étroit dans ses locaux actuels (ancien cabinet médical 12 rue de Rosbigot). Là aussi une étude sera menée.

Monsieur Christophe ULVE souhaite connaître la politique menée en 2016 au sujet des chemins d'exploitation.

Monsieur Le Maire revient sur l'historique des remembrements (dont l'un effectué avec la construction de la voie express) et notamment sur la dissolution des 2 associations foncières : les chemins d'exploitation ont alors été cédés à la commune.

Monsieur Le Maire présente les différents projets à mener pour l'année 2016, notamment la construction de logements et surfaces commerciales dans le bourg (en partenariat avec Habitat 29), l'aménagement du cabinet médical, la réfection de la voirie à Kervavéon, la réhabilitation de la longère du Penty en 2 logements locatifs, l'isolation et l'imperméabilisation des vestiaires.

Vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 17 Pour, 1 Contre et 4 Abstentions

Adopte le Budget Primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de Fonctionnement : 1 827 517,00 euros

Section d'Investissement : 1 873 085,06 euros

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	286 450,00	0,00	318 800,00	318 800,00	318 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	592 500,00	0,00	619 500,00	619 500,00	619 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	290 472,00	0,00	304 238,00	304 238,00	304 238,00
Total des dépenses de gestion courante		1 169 422,00	0,00	1 242 538,00	1 242 538,00	1 242 538,00
66	Charges financières	100 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
67	Charges exceptionnelles	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 270 022,00	0,00	1 323 138,00	1 323 138,00	1 323 138,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	432 862,00		604 379,00	604 379,00	604 379,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		432 862,00		604 379,00	604 379,00	604 379,00
TOTAL		1 702 884,00	0,00	1 827 517,00	1 827 517,00	1 827 517,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 827 517,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	28 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes du	74 600,00	0,00	101 400,00	101 400,00	101 400,00
73	Impôts et taxes	1 008 374,00	0,00	1 075 867,00	1 075 867,00	1 075 867,00
74	Dotations, subventions et participations	570 400,00	0,00	598 000,00	598 000,00	598 000,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00	0,00	11 250,00	11 250,00	11 250,00
Total des recettes de gestion courante		1 689 374,00	0,00	1 816 517,00	1 816 517,00	1 816 517,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 500,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 702 884,00	0,00	1 827 517,00	1 827 517,00	1 827 517,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 702 884,00	0,00	1 827 517,00	1 827 517,00	1 827 517,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 827 517,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	33 500,00	19 744,00	23 256,00	23 256,00	43 000,00
204	Subventions d'équipement versées	91 215,00	66 095,43	35 119,57	35 119,57	101 215,00
21	Immobilisations corporelles	95 200,00	10 867,06	171 632,94	171 632,94	182 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 075 826,33	626 069,17	768 300,89	768 300,89	1 394 370,06
Total des dépenses d'équipement		1 295 741,33	722 775,66	998 309,40	998 309,40	1 721 085,06
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	195 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses financières		197 000,00	0,00	152 000,00	152 000,00	152 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 492 741,33	722 775,66	1 150 309,40	1 150 309,40	1 873 085,06
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 492 741,33	722 775,66	1 150 309,40	1 150 309,40	1 873 085,06

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
-	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 873 085,06

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	526 000,00	335 153,00	225 647,00	225 647,00	560 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	526 000,00	335 153,00	225 647,00	225 647,00	560 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	89 881,72	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	492 539,43	0,00	627 196,77	627 196,77	627 196,77
138	Départements		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	582 421,15	0,00	732 196,77	732 196,77	732 196,77
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 108 421,15	335 153,00	957 843,77	957 843,77	1 292 996,77
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	432 862,00		504 379,00	504 379,00	504 379,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	432 862,00		504 379,00	504 379,00	504 379,00
	TOTAL	1 541 283,15	335 153,00	1 462 222,77	1 462 222,77	1 797 375,77
						+
						R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
						75 709,29
						-
						TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
						1 873 085,06

19. Eau : Approbation d'un règlement du service d'adduction d'eau potable

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie « adduction d'eau potable », en date du 30.03.2016,
Considérant qu'il est nécessaire d'établir un règlement de service de l'eau potable qui définit avec précision les conditions générales de fonctionnement ainsi que les modalités techniques et administratives pour les usagers.

Vote :

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

APPROUVE le règlement du service d'adduction d'eau potable, lequel entre vigueur à compter de cette délibération du conseil municipal.

20. Bâtiments communaux : Choix d'un coordonnateur SPS (sécurité et protection de la santé) pour la réhabilitation des vestiaires de football

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°7 en date du 21 mai 2015, autorisant Monsieur Le Maire à lancer une consultation dans le cadre de la réhabilitation des vestiaires.

Considérant la nature des travaux, un coordonnateur SPS doit être désigné afin de suivre le chantier.

Trois offres sont parvenues en mairie.

L'offre économiquement la plus avantageuse est la suivante :

*Apave Nord-Ouest SAS
Région Bretagne Maine
12 Allée Claude Dervenn
29000 Quimper
Coût de la prestation : 1 554,80 euros HT*

Vote :

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la proposition de l'Apave Nord-Ouest SAS pour un montant de 1554,80 euros HT.

21. Bâtiments communaux : Fourniture et pose d'un couronnement en granit sur les piliers du jardin municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'état de dégradation avancé de 3 piliers du mur d'enceinte du jardin municipal.

Il s'agit de reprendre le couronnement en béton desdits piliers et d'y effectuer un raccord de maçonnerie. L'offre économiquement la plus avantageuse est la suivante :

*Entreprise Le Doeuff René maçonnerie
21 rue de Mellac
29300 QUIMPERLE
Coût de la prestation : 2 580,00 euros HT*

Vote :

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la proposition de l'entreprise « Le Doeuff René maçonnerie » pour un montant de 2 580,00 euros HT.

Questions diverses :

Monsieur Jean-Jacques CHARLIER souhaite sensibiliser les membres du conseil face à une recrudescence de vols et dégradations, que ce soit dans le bourg ou sur la zone d'activité de Kerfleury. Il propose que soit étudié le dispositif « voisins vigilants ».

Monsieur Le Maire revient sur le cambriolage de la boucherie survenu en octobre 2015 (activité commerciale hébergée dans un local communal). Des barreaux vont être installés sur les ouvertures du bâtiment afin d'empêcher toute intrusion dans le local.

Monsieur Jean-Jacques CHARLIER explique que la proximité d'une 4 voix augmente considérablement le risque de vols.

Madame Corinne PATUREAUX estime qu'il faudrait plus de rondes de la part des gendarmes.

Monsieur Jean-Jacques CHARLIER prend l'exemple de la commune de Guidel qui a officialisé le dispositif « voisins vigilants » avec l'implantation d'un panneau officiel.

Monsieur Claude GOULIN précise que ce dispositif ne s'apparente pas à un système de surveillance, mais doit être vu comme un réseau permettant de prévenir les membres en cas de doute.

Madame Corinne PATUREAUX ajoute que les membres du réseau seront contraints d'avertir les autres utilisateurs en cas de départ en vacances. A titre personnel elle ne le souhaite pas.

Monsieur Jean-Jacques CHARLIER conclut que faute de protection, le risque et la vulnérabilité augmentent.

*Monsieur Le Maire clôt la séance à 21h15 en invitant les membres du conseil à l'**inauguration de l'Espace Yvonne Chauffin le mercredi 1^{er} juin à 18h30**. Suivra une porte ouverte le samedi 4 juin, toute la journée.*